

Informations Post AGO

Société Tunisienne d'Email -Sotemail **Siège social : MENZEL HAYET – 5033 MONASTIR**

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 24 Octobre 2025, la société SOTEMAIL publie ci-dessous :

- ♦ Les résolutions adoptées.
- ♦ Le bilan après affectation du résultat comptable
- ♦ L'état d'évolution des capitaux propres après affectation du résultat comptable
- ♦ La liste des administrateurs

I-Les Résolutions Adoptées :

Projet de la 1^{ière} résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire entérine sa tenue tardive par rapport aux délais légaux et donne quitus au conseil d'administration de ce retard enregistré par rapport aux délais impartis.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Projet de la 2^{ième} résolution :

Après lecture du rapport de gestion à l'Assemblée sur l'exercice 2024, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve le rapport de gestion dans son intégralité et dans tous ses détails.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Projet de la 3^{ième} résolution :

Après lecture du rapport spécial des co-commissaires aux comptes établis en exécution des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales, l'assemblée Générale Ordinaire approuve les opérations et conventions citées par ce rapport spécial.

L'intéressé qui a participé à l'opération ou qui y a un intérêt n'a pas pris part au vote , ses actions ne sont pas prises en compte pour le calcul du quorum et majorité.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Projet de la 4^{ième} résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après examen du rapport d'expertise judiciaire établi par M. Hechmi Maalel et oumar Ghoumrassi, experts judiciaires désignés par ordonnance n°10904 du 19/12/2024 du Président du Tribunal de Première Instance de Monastir, approuve la décision du Conseil d'Administration relative à la réévaluation de l'actif immobilisé sur la base des valeurs réelles déterminées par l'expert, conformément au décret -loi N° 21-2021 en date du 28-12-2021 relatif à la loi des finances de l'année 2022 et la note comptable N°5

Les biens concernés et leurs nouvelles valorisations sont les suivants :

- ✓ Terrain (1 titres foncier usine Souassi : 52 817 m²) : 5 809 870 Dinars.
- ✓ Constructions à usage industriel et logistique : 25 063 500 Dinars.

L'Assemblée approuve également l'enregistrement de la plus-value dégagée, s'élevant à 23 031 972 Dinars, au compte "Réserve spéciale de réévaluation" parmi les capitaux propres dans les états financiers arrêtés au 31/12/2024.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Projet de la 5^{ème} résolution :

Après lecture du rapport du conseil d'administration à l'assemblée et du rapport général des Co-commissaires aux comptes, l'assemblée générale approuve les états financiers relatifs à l'exercice 2024 tels qu'ils ont été arrêtés par le conseil d'administration.

L'assemblée générale approuve également les choix et méthodes comptables adoptés lors de l'établissement desdits états financiers.

Elle approuve en outre les opérations et mesures traduites dans ces états qui font ressortir pour l'exercice clos le 31/12/2024 un résultat net déficitaire s'élevant à **-14 524 033.770** dinars.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Projet de la 6^{ème} résolution :

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le déficit de l'exercice 2024 s'élevant à **-14 524 033.770** dinars sur le compte résultat reporté, dont **- 3 448 394.609** dinars en amortissement différé.

Résultat net de l'exercice 2024	-14 524 033,770
(+) Résultat reportés (suite résolution n° 5 du PV DE L'AGO du 31 juillet 2024	-21 023 855,828
Résultat reporté 2024	-35 547 889,598

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Projet de la 7^{ème} résolution :

Information des fonctions de direction occupées dans d'autres sociétés par les membres du Conseil d'Administration, conformément aux dispositions de l'article 192 du code des sociétés commerciale

L'Assemblée Générale, prend acte des fonctions de responsabilités occupées par le Président et les membres du conseil d'administration dans d'autres sociétés en tant que gérant, Administrateur, Président Directeur Général, Directeur Général, membre de directoire ou de conseil de surveillance et ce en application des dispositions de l'article 192 du code des sociétés commerciales.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Projet de la 8^{ème} résolution :

L'assemblée générale des actionnaires donne quitus entier, définitif et sans réserve aux membres du conseil d'administration pour leur gestion au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Projet de la 9^{ième} résolution

L'Assemblée Générale décide de ne pas allouer des jetons de présence aux membres du conseil d'administration au titre de l'exercice 2024.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Projet de la 10^{ième} résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire charge le conseil d'administration de procéder au lancement d'un appel à candidature pour la désignation de deux administrateurs indépendants devant siéger à son conseil d'administration pour un mandat de trois ans qui ne peut être renouvelé qu'une seule fois. La liste des candidats admis à concourir sera transmise pour avis au CMF.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Projet de la 11^{ième} résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire confère au porteur d'une copie d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée, tout pouvoir, pour effectuer tous dépôts et remplir toutes formalités de publication légale ou de régularisation.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

II-Le Bilan après affectation du résultat comptable :

Bilan Après Affectation du résultat comptable (AGO du 24 Octobre 2025)

Exercice 2024

(Exprimé en dinars tunisien)

Actifs	2024 (après affectation)	2023 (après affectation)
Actifs non courants		
Actifs immobilisés		
Immobilisations incorporelles	284 452	248 027
Amortissements	(233 150)	(211 654)
Immobilisations corporelles	104 620 893	84 549 304
Amortissements	(36 036 744)	(36 713 505)
Immobilisations financières	12 784 914	13 019 191
Provision	(3 147 146)	(1 708 193)
Total des actifs immobilisés	78 273 219	59 183 170
Autres actifs non courants	3 003 295	5 690 348
Total des actifs non courants	81 276 514	64 873 518
Actifs courants		
Stock	24 341 544	27 161 772
Provisions sur stocks	- 686 300	- 513 448
Clients & comptes rattachés	26 103 158	38 142 638
Provisions pour dépréciation des clients	(4 824 271)	(3 930 628)
Autres actifs courants	14 955 067	9 713 126
Autres actifs financiers	697 168	6 946 974
Liquidités et équivalent de liquidités	217 186	363 672
Total des actifs courants	60 803 552	77 884 106
Total des actifs	142 080 066	142 757 624

Bilan Après Affectation du résultat comptable (AGO du 24 Octobre 2025)		
Exercice 2024		
(Exprimé en dinars tunisien)		
Capitaux propres		
Capital social	34 513 514	34 513 514
Réserves & primes liées au capital	13 643 376	13 643 376
Autres capitaux propres	694 570	873 569
Réserves spéciale de réévaluation légale	7 013 452	0
Réserves spéciale de réévaluation libre	16 018 520	0
Résultats reportes	(35 547 890)	(21 023 856)
Total des capitaux propres après affectation	36 335 543	28 006 603
Passifs		
Passifs non courants		
Emprunt	40 710 165	38 207 356
Autres passifs non courants	1 803 213	1 415 721
Total passifs non courants	42 513 378	39 623 077
Passifs courants		
Fournisseurs et comptes rattaches	16 248 032	23 466 103
Autres passifs courants	11 177 548	10 492 711
Concours bancaires et autres passifs financiers	35 805 565	41 169 129
Total des passifs courants	63 231 145	75 127 943
Total des passifs	105 744 523	114 751 020
Total des capitaux propres et des passifs	142 080 066	142 757 623

III-Etat d’évolution des capitaux propres après affectation du résultat comptable

En dinars	Capital Social	Primes d'émissions	Réserve légale	Subvention d'investissement	Réserve spéciale de réévaluation	Résultat reportés	Résultat de l'exercice
Capitaux propres après affectation (2022)	34 513 514	12 986 487	656 890	1 052 568		(11 256 225)	-
Quote part Subvention d'investissement exercice 2023				(178 999)			
Résultat de l'exercice 2023							(9 767 631)
Capitaux propres avant affectation (2023)	34 513 514	12 986 487	656 890	873 569		(11 256 225)	(9 767 631)
Affectation et imputation de résultat (selon L'AGO 31-07-2024)						(9 767 631)	9 767 631
Capitaux propres après affectation (2023)	34 513 514	12 986 487	656 890	873 569		(21 023 856)	-
Quote part Subvention d'investissement exercice 2024				(178 999)		0	
Réserve spéciale de réévaluation légale					7 013 452		
Réserve spéciale de réévaluation libre					16 018 520		
Résultat de l'exercice 2024							(14 524 034)
Capitaux propres avant affectation (2024)	34 513 514	12 986 487	656 890	694 570	23 031 972	(21 023 856)	(14 524 034)
Affectation et imputation de résultat (selon L'AGO 24-10-2025)						(14 524 034)	14 524 034
Capitaux propres après affectation (2024)	34 513 514	12 986 487	656 890	694 570	23 031 972	(35 547 890)	-

IV-Liste des Administrateurs

N°	Administrateur	Représentant	Qualité	Activité principale dans la sté ou dans l'une de ses filiales	Mandat Conseil SOTEMAIL	Mandat dans d'autres conseils d'administration
1	M. Abdelmadjid Aoudni	Lui-même	Président du conseil d'administration	D.G de la sté AB-corporation	2023-2024-2025	SOMOCER / SANIMED
2	Ste SOMOCER	Riadh Jaidane	Administrateur	La fabrication de carreaux de faïence, grès et baignoires	2023-2024-2025	SANIMED / SMC
3	Ste SOMOCER	Walid Zayene	Administrateur	La fabrication de carreaux de faïence, grès et baignoires	2023-2024-2025	SANIMED/SMC
4	Sté AB-Corporation	Walid Amous	Administrateur	Réalisation de toutes études économiques & financières	2023-2024-2025	SOMOCER/SANIMED/AGRIMED
5	Mde. Sabaa Abdennadher	Lui-même	Administrateur	PDG - SANIMED France	2023-2024-2025	SOMOCER / SANIMED
6	ATD SICAR	Ichraf Ben Sidrine	Administrateur	Sociétés D'investissement à capital risque	2023-2024-2025	SOMOSAN/SANIMED/AGRILAND/PLASTICUM/BATINIOX/Office Plast
7	ATD SICAR –	Seifeddine Bejaoui	Administrateur	Sociétés D'investissement à capital risque	2023-2024-2025	SOMOSAN/SANIMED/AGRILAND/PLASTICUM/BATINIOX/Office Plast
8	M. Faouzi Karoui	Lui-même	Administrateur Représentant des petits porteurs	Assistant universitaire	2023-2024-2025	Néant.